

# Situation socio-démographique du département de la Seine-Maritime

La Seine-Maritime, département densément peuplé, s'articule autour de cinq grands pôles urbains : Rouen, Le Havre, Dieppe, Eu et Lillebonne.

La population du département est relativement jeune : près d'un tiers de ses habitants a moins de 25 ans. Les plus âgés (65 ans ou plus) représentent 17 % des habitants. Leur part dans la population devrait continûment croître dans les années à venir (22 % à horizon 2025, 24 % à horizon 2030).

Comme en moyenne nationale, 14 % des habitants de la Seine-Maritime vivent en deçà du seuil de pauvreté. La population dans les grandes communes du département, dans la Vallée de la Bresle ou encore dans le Pays de Bray est socialement plus fragile. Le département est également confronté à un certain nombre de fragilités sociales plus accentuées qu'en province : une population généralement moins diplômée, un chômage plus important, une insertion professionnelle des jeunes plus difficile et une proportion de familles monoparentales plus forte.

Enfin, la mobilité de ses habitants est plus réduite qu'ailleurs : la part des ménages sans voiture est plus élevée et les transports urbains peu développés dans certaines zones, notamment à l'est.

L'approche socio-démographique de la Seine-Maritime permet de connaître le territoire et sa population, afin de faire apparaître les atouts et faiblesses du département sur les besoins en services. Ces besoins diffèrent selon la population, notamment selon l'âge des habitants. Certains services sont plutôt tournés vers les jeunes, d'autres vers les seniors. Certains s'adressent à des catégories de personnes plus fragiles socialement, comme les chômeurs ou les personnes pauvres. Pour ces personnes fragilisées, l'accès à ces services constitue un enjeu fort. Connaître les difficultés de mobilité des ménages est également nécessaire pour

prendre toute la mesure des difficultés d'accès de la population.

## L'est et l'extrême nord du département moins peuplés

En 2013, 1 254 609 personnes vivent en Seine-Maritime. Le département se place au 8<sup>e</sup> rang des 88 départements de province pour sa population. Avec une densité démographique de 200 habitants au km<sup>2</sup> (contre 97 en moyenne de province), la Seine-Maritime se positionne au 10<sup>e</sup> rang des départements de province.

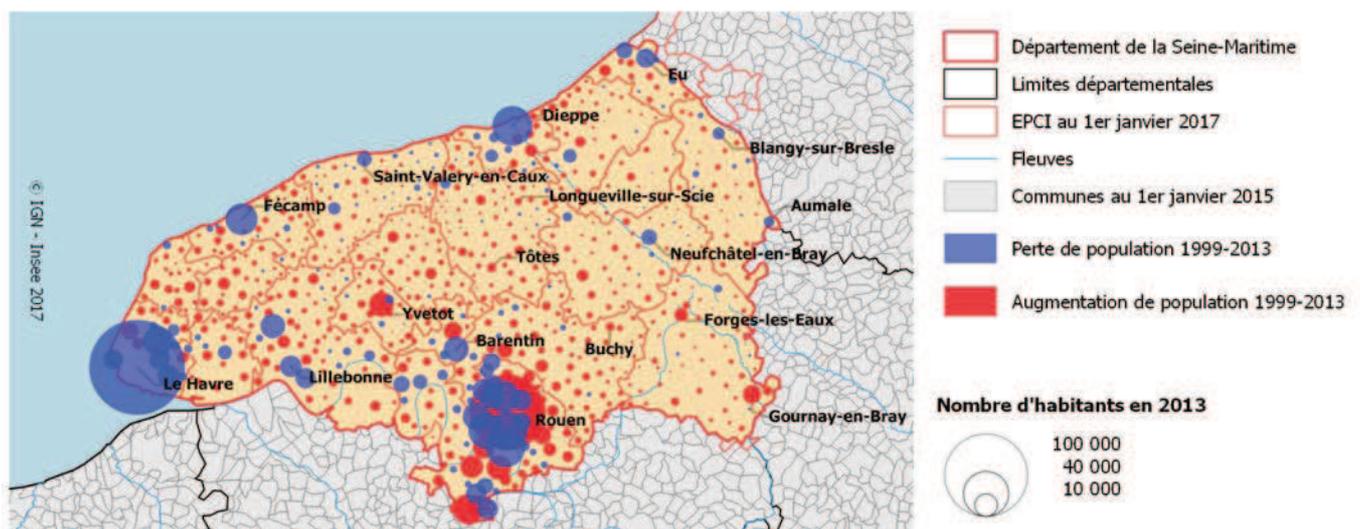
La Seine-Maritime est un département plutôt urbain : une commune sur cinq

appartient à une unité urbaine. Cinq grands pôles, dont l'unité urbaine contient au moins 10 000 emplois, structurent le département et concentrent 62 % de la population : Rouen, Le Havre, Dieppe, Eu et Lillebonne.

La population est importante dans la Vallée de la Seine où l'emploi est plus abondant, notamment dans l'industrie. Deux habitants de la Seine-Maritime sur trois résident de la métropole rouennaise à l'Estuaire de la Seine. L'est et l'extrême nord du département sont moins peuplés : moins d'un habitant sur dix réside dans le Pays de Bray et la Vallée de la Bresle.

## 1 Les 5 grands pôles urbains de la Seine-Maritime rassemblent 62 % de la population du département

Population en 2013 et évolution 1999-2013



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013

Les trois quarts des communes du département ont moins de 1 000 habitants, comme dans le reste de la France. Elles rassemblent 19 % de la population départementale. La croissance démographique est plus forte dans ces communes que dans l'ensemble du département (+ 14 % contre + 1 % entre 1999 et 2013, *illustration 1*).

### Une population relativement jeune

Avec près de 400 000 habitants de moins de 25 ans, la population de la Seine-Maritime est relativement jeune (31,4 % de la population contre 29,8 % en moyenne en province). À l'instar de la population totale de la Seine-Maritime, six habitants de moins de 25 ans sur dix résident au sein de la métropole rouennaise et de l'agglomération havraise (*annexes, illustrations 42 et 43*). Parmi eux, 27 % sont élèves ou étudiants, Rouen et Le Havre abritant les deux pôles universitaires du département.

La Seine-Maritime rassemble près de 218 000 seniors âgés de 65 ans ou plus (dont la moitié a 75 ans ou plus), soit 17 % de la population du département (contre 19 % en moyenne en province). Trois seniors sur cinq résident dans la métropole rouennaise ou dans l'agglomération havraise (*annexes, illustration 44*). En proportion, les seniors sont particulièrement présents dans la communauté d'agglomération de la région dieppoise, le sud de la Vallée de la Bresle, le Pays de Bray et l'agglomération de Fécamp (*annexes, illustration 45*). Le rapport entre la part des plus âgés et la part

des plus jeunes est plus faible en Seine-Maritime qu'ailleurs : on compte six seniors pour dix jeunes (*annexes, illustration 46*).

Comme pour la plupart des départements métropolitains, la Seine-Maritime doit s'attendre à un vieillissement fort de sa population. Si les tendances récentes se prolongeaient, la part des 65 ans ou plus dans la population passerait de 17 % en 2013 à 22 % à l'horizon 2025 (282 000 habitants de 65 ans ou plus) et à 24 % à l'horizon 2030 (304 660 habitants de 65 ans ou plus).

### Une population plus fragile socialement dans la Vallée de la Bresle

En Seine-Maritime, le revenu médian de la population est un peu plus faible qu'au niveau national (19 800 € contre 20 200 €). Le revenu médian des habitants est le plus faible dans le Pays de Bray et la Vallée de la Bresle.

Comme au niveau national, 14 % des habitants de la Seine-Maritime vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec un niveau de vie inférieur à 990 € par mois pour une personne seule. Cette population, particulièrement précaire, réside dans les grandes villes du département (Rouen et les communes périphériques, Le Havre, Dieppe, etc.), le nord du Pays de Bray et la Vallée de la Bresle (*illustration 2*). Dans certaines communes de ces territoires, plus d'un habitant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté.

La population de la Seine-Maritime est également confrontée à un certain nombre de fragilités sociales plus accentuées qu'ailleurs en province.

Ainsi, ses habitants sont moins diplômés : 37 % de la population de 15 ans ou plus n'ont pas de diplôme contre 34 % en moyenne en province (*annexes, illustration 41*). Le faible niveau de formation de la population est particulièrement important dans la Vallée de la Bresle. Dans certaines communes, ce faible niveau concerne même plus de la moitié de la population.

Avec 85 300 chômeurs de 15 à 64 ans, la part des chômeurs dans la population active est particulièrement élevée en Seine-Maritime : 15 % contre 13 % en province (16<sup>e</sup> département). Ces chômeurs résident en grande partie dans les pôles urbains où se concentre l'offre de logements sociaux et où les opportunités professionnelles sont plus nombreuses (*annexes, illustration 47*).

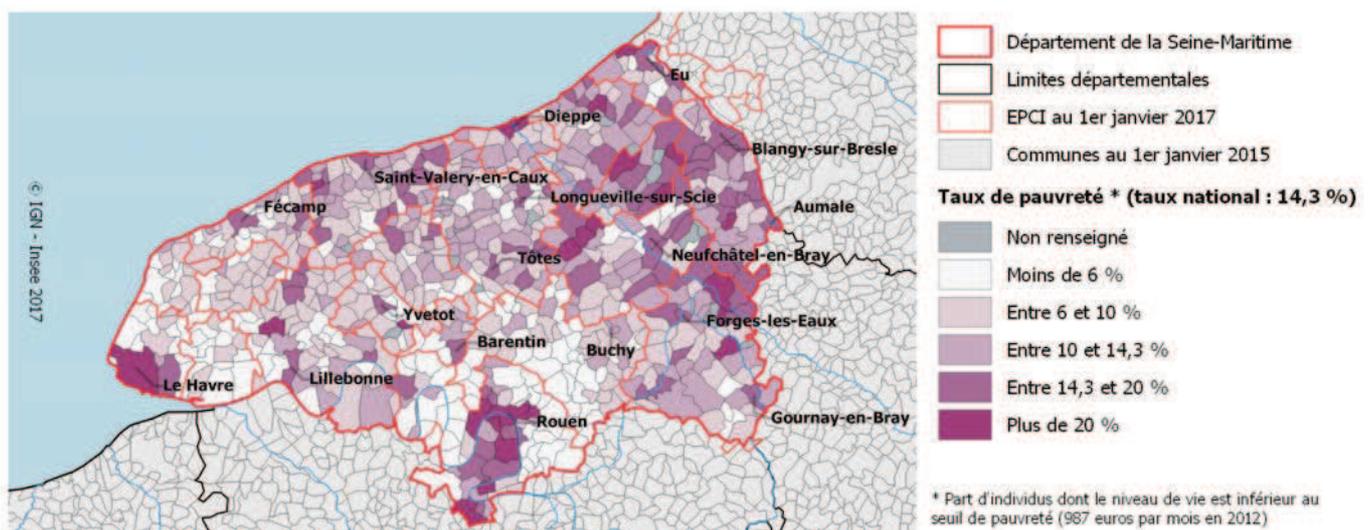
En outre, l'insertion professionnelle des jeunes de 15 à 24 ans est plus difficile en Seine-Maritime : 25 300 jeunes non scolarisés sont sans emploi, soit 16 % des jeunes (14 % en province). Deux jeunes non insérés sur cinq habitent dans la métropole rouennaise (14 % des jeunes de la métropole).

En proportion, la difficulté d'insertion est importante dans la région dieppoise, la Vallée de la Bresle et la région de Saint-Romain-de-Colbosc, où plus d'un jeune sur cinq est en difficulté d'insertion professionnelle (*annexes, illustration 48*).

Enfin, la part des familles monoparentales est un peu plus élevée en Seine-Maritime qu'ailleurs : 11 % contre 10 % en province. Les parents élevant seuls leurs enfants sont plus souvent au chômage (13 % des

## 2 Un taux de pauvreté élevé dans les principales villes et à l'est du département

Taux de pauvreté en 2012



Source : Insee, *Filosofi* 2012

familles monoparentales contre 7 % de l'ensemble des ménages), et donc plus fragiles socialement. La moitié de ces familles vit au Havre, à Rouen ou dans son agglomération, à Dieppe, à Elbeuf ou à Fécamp, communes où l'offre de logements sociaux est développée.

### Une plus faible mobilité dans l'est

164 000 ménages de la Seine-Maritime ne possèdent pas de voiture. Cela représente 13 % des ménages du département, soit

trois points de plus qu'au niveau de la province. La part des ménages sans voiture est plus importante dans les pôles urbains où l'offre de transport est plus abondante (*illustration 3*). Dans le département, 17 % des ménages résidant dans un pôle urbain sont sans voiture, contre 14 % en moyenne en province. Hors pôles urbains, 5 % des ménages sont sans voiture, en Seine-Maritime comme en province.

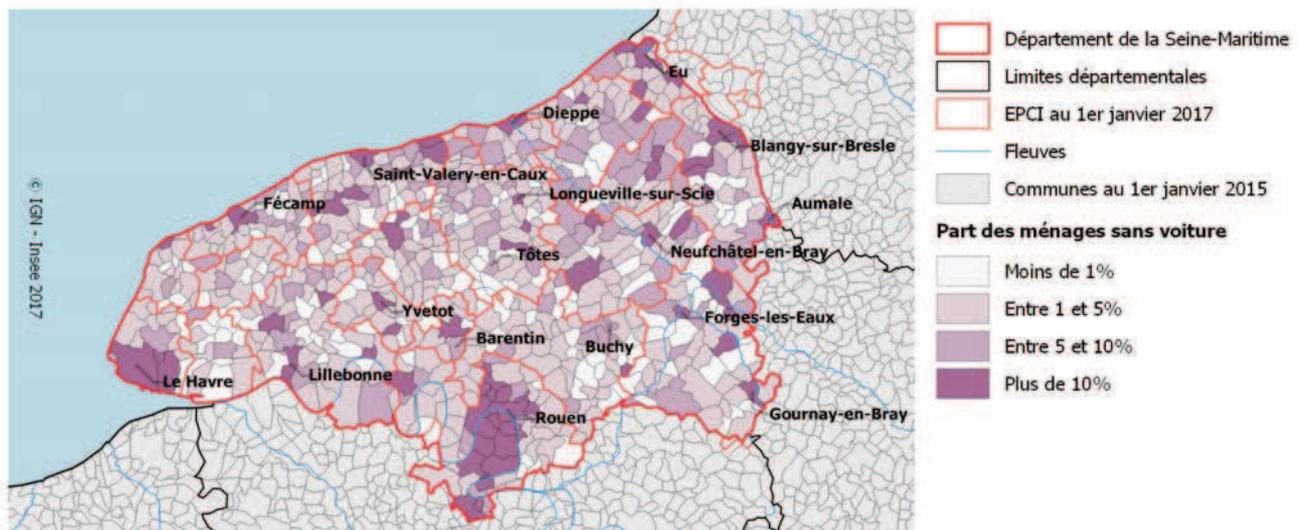
Pour 184 000 habitants (15 % de la population du département), aucune offre de

transport urbain, de ligne interurbaine régulière ou de gare n'est proposée dans leur commune. Ces habitants résident dans 431 communes du département (*illustration 4*).

24 communes cumulent les fragilités, abritant une part importante (plus de 10 %) de ménages sans voiture et n'offrant pas de transport urbain. Elles accueillent 10 000 habitants et se localisent dans le sud de la Vallée de la Bresle et dans le Pays de Bray mais aussi sur la Côte d'Albâtre. ■

### 3 13 % des ménages de la Seine-Maritime ne possèdent pas de voiture

Part des ménages sans voiture en 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013

### 4 15 % des habitants de la Seine-Maritime vivent dans une commune sans desserte de transport

Communes couvertes en offre de transport



Source : Insee, recueil Edater